



Le 30 septembre 2025,

M. Gérard ORIOL
Maire de Saint-Rambert d'Albon

*Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Adjoints (tes),
Mesdames et Messieurs les Conseillers (ères) Municipaux (ales)*

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira :

Le LUNDI 6 OCTOBRE 2025 A 18H00

à la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Vous trouverez sous ce pli, une note de synthèse sur les affaires qui seront soumises à délibération.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Décision modificative n°02/2025
- 2- Vente d'une parcelle rue du Terraly au profit de M. Joël ROBIN
- 3- Demandes de subventions dans le cadre du transfert de la cantine de l'école intercommunale de Coinaud, pour la sécurité des enfants
- 4- Charte d'engagement partenariale entre la Ville de Saint-Rambert-d'Albon et la Direction départementale des finances publiques de la Drôme
- 5- Projet de restructuration du quartier ClairVal et de rénovation du quartier d'habitat social du Val d'Or : convention avec la Communauté de communes Porte de DrômArdèche
- 6- Signature d'un contrat de fourrière animale
- 7- Elections municipales : convention relative à la mise sous pli et le colisage de la propagande électorale

Questions diverses

Je vous prie d'agréer, **Madame, Monsieur**, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Gérard ORIOL

